

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00147
Numéro SIREN : 329 723 977
Nom ou dénomination : ICBT GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009123

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	39 287.22	2 397.83	36 889.39	37 971.85	-1 082.46	-2.85	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	6 871 226.54	1 555 125.21	5 016 101.33	5 016 101.33				
Créances rattachées à des participations	224 561.32		224 561.32	224 561.32				
Autres titres immobilisés	600 000.00		600 000.00	300 000.00	300 000.00	100.00		
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	7 435 075.08	1 557 523.04	5 877 552.04	5 578 634.50	298 917.54	5.36		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	108 500.00	90 665.06	17 834.94	17 834.94			
	Autres créances	4 282 828.41	4 169 158.16	113 670.25	9 520.46	104 149.79	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	5 169 221.95		5 169 221.95	6 451 661.58	-1 282 439.63	-19.88		
Disponibilités	1 924 478.51		1 924 478.51	1 017 003.78	907 474.73	89.23		
Charges constatées d'avance (3)	2 023.05		2 023.05	3 805.37	-1 782.32	-46.84		
Total III	11 487 051.92	4 259 823.22	7 227 228.70	7 499 826.13	-272 597.43	-3.63		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 922 127.00	5 817 346.26	13 104 780.74	13 078 460.63	26 320.11	0.20		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 224 561.32

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 111 204)	111 204.00		111 204.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 171 548.36		1 171 548.36			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	476 921.51		476 921.51			
	Réserves statutaires ou contractuelles	8 932 425.30		8 932 425.30			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	655 205.19		887 951.94		-232 746.75	-26.21
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	104 245.48		-172 746.75		276 992.23	160.35
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	11 451 549.84		11 407 304.36		44 245.48	0.39	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 200 000.00		1 200 000.00			
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses			4 046.26		-4 046.26	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 995.89		3 213.03		-1 217.14	-37.88
	Dettes fiscales et sociales	29 935.01		40 576.98		-10 641.97	-26.23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400 000.00		400 000.00				
Autres dettes	21 300.00		23 320.00		-2 020.00	-8.66	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 653 230.90		1 671 156.27		-17 925.37	-1.07
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		13 104 780.74		13 078 460.63		26 320.11	0.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 653 230.90 1 671 156.27

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 128.00	7 128.00			
Autres produits				5.01		-5.01	-100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			7 128.00	7 133.01		-5.01	-0.07
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			129 815.60	143 548.66		-13 733.06	-9.57
Impôts, taxes et versements assimilés			32 440.06	7 176.42		25 263.64	352.04
Salaires et traitements			40 138.77	56 507.03		-16 368.26	-28.97
Charges sociales			13 473.06	19 374.00		-5 900.94	-30.46
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 082.46	1 477.25		-394.79	-26.72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				90 665.06		-90 665.06	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			11.78	0.43		11.35	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			216 961.73	318 748.85		-101 787.12	-31.93
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-209 833.73	-311 615.84		101 782.11	32.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	284 035.61		194 557.13		89 478.48	45.99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	50 000.00		58 524.49		-8 524.49	-14.57
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			10 137.58		-10 137.58	-100.00
Total V	334 035.61		263 219.20		70 816.41	26.90
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 600.00		9 600.00			
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 816.40		18 400.72		-8 584.32	-46.65
Total VI	19 416.40		28 000.72		-8 584.32	-30.66
2. Résultat financier (V-VI)	314 619.21		235 218.48		79 400.73	33.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	104 785.48		-76 397.36		181 182.84	237.16
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			102 952.53		-102 952.53	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300 000.00				300 000.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	300 000.00		102 952.53		197 047.47	191.40
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	540.00		196 160.31		-195 620.31	-99.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	300 000.00		3 141.61		296 858.39	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	300 540.00		199 301.92		101 238.08	50.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-540.00		-96 349.39		95 809.39	99.44
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	641 163.61		373 304.74		267 858.87	71.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	536 918.13		546 051.49		-9 133.36	-1.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	104 245.48		-172 746.75		276 992.23	160.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
Informations générales complémentaires	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Composition du capital social	12
Evaluation des amortissements	13
Titres immobilisés	13
Créances immobilisées	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Dépréciation des créances	13
Produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	15
Liste des filiales et participations	16
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	17

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 104 780.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 104 245.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 287		
TOTAL	39 287		
Autres participations	6 795 788		
Autres titres immobilisés	300 000		600 000
TOTAL	7 095 788		600 000
TOTAL GENERAL	7 135 075		600 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 287	39 287
TOTAL			39 287	39 287
Autres participations			6 795 788	6 795 788
Autres titres immobilisés		300 000	600 000	600 000
TOTAL		300 000	7 395 788	7 395 788
TOTAL GENERAL		300 000	7 435 075	7 435 075

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 315	1 082		2 398
TOTAL	1 315	1 082		2 398
TOTAL GENERAL	1 315	1 082		2 398

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 082				
TOTAL	1 082				
TOTAL GENERAL	1 082				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.1789	621 409			621 409

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Evaluation des amortissements

été ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	89 125
Autres créances	10 694
Total	99 819

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	4 011
Autres dettes	21 300
Total	25 311

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 023
Total	2 023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		52 000
Placement SIPAREX engagement restant 311218	52 000	
Total (1)		52 000

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 ; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS TERRA FORESTA - SAS BASE DE LOISIRS DU LAC D - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS LES 6 + - SCI SCI L'HOTEL	171 440		99,99					-18 652		
	3 000 000		79,20					36 860	-198 403	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	10 000		20,00						-9 778	
	1 390 000		18,60					541 520	384 034	51 600

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	146 244	111 204	111 204	111 204	111 204
Nbre des actions ordinaires existantes	817 600	621 409	621 409	621 409	621 409
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	65 064	63 601			
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	102 797	975 059	9 951	-139 129	55 328
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	38 512	815 361	34 079	-172 747	104 245
Résultat distribué					60 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.13	1.57	0.02	-0.22	0.09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.05	1.31	0.05	-0.28	0.17
Dividende distribué à chaque action					0.10
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	1	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	25 128	29 128	31 128	56 507	40 139
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	16 885	14 887	13 902	20 994	14 864

ICBT GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 111 204 euros
Siège social : 2, rue de la Tournelle
Manoir St Ange
26800 ETOILE SUR RHONE
RCS ROMANS 329 723 977

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 104 245,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 104 245,48 euros

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte "autres réserves" 95 754,52 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 200 000,00 euros

A titre de dividendes 200 000,00 euros
Soit 0,32 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 juillet 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

60 000,00 euros, soit 0,10 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Bernard TERRAT

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

60 000,00 euros, soit 0,10 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Bernard TERRAT

ICBT GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 111 204 euros

Siège social : 2, rue de la Tournelle

Manoir St Ange

26800 ETOILE SUR RHONE

RCS ROMANS 329 723 977

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 104 245,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 104 245,48 euros

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte "autres réserves" 95 754,52 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 200 000,00 euros

A titre de dividendes 200 000,00 euros
Soit 0,32 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 juillet 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



ICBT GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 111 204 euros
Siège social : 2, rue de la Tournelle – Manoir Saint Ange
26800 ETOILE-SUR-RHÔNE
329 723 977 RCS ROMANS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

PARTENAIRE CCA AUDIT
21, rue du Brûlet
69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon

PARTENAIRE CCA AUDIT
21 rue du Brûlet
69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon

ICBT GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 111 204 euros
Siège social : 2, rue de la Tournelle – Manoir Saint Ange
26800 ETOILE-SUR-RHÔNE
329 723 977 RCS ROMANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ICBT GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

LS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assuré de la correcte évaluation des immobilisations financières et des placements financiers de l'actif circulant qui constituent l'essentiel de l'actif de votre société ainsi que des produits et charges financiers générés par ces actifs. A cet égard, nous n'avons pas de remarque particulière à formuler.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A SAINTE-FOY-LES-LYON, LE 14 JUIN 2019

Le commissaire aux comptes
PARTENAIRE CCA AUDIT
Représenté par



Jean-Loup SCHMID

ICBT GROUPE

2 Rue de la Tournelle
Manoir Saint Ange
26800 ETOILE SUR RHONE

COMPTES ANNUELS

GVGM Pierrelatte - SORGEC 26

5 Rue Jean-Baptiste Colbert

ZA Daudel

26700 PIERRELATTE

04.75.96.53.30

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	39 287.22	2 397.83	36 889.39	37 971.85	-1 082.46	-2.85	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	6 571 226.54	1 555 125.21	5 016 101.33	5 016 101.33				
Créances rattachées à des participations	224 561.32		224 561.32	224 561.32				
Autres titres immobilisés	600 000.00		600 000.00	300 000.00	300 000.00	100.00		
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	7 435 075.08	1 557 523.04	5 877 552.04	5 578 634.50	298 917.54	5.36		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	108 500.00	90 665.06	17 834.94	17 834.94			
	Autres créances	4 282 828.41	4 169 158.16	113 670.25	9 520.46	104 149.79	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	5 169 221.95		5 169 221.95	6 451 661.58	-1 282 439.63	-19.88		
Disponibilités	1 924 478.51		1 924 478.51	1 017 003.78	907 474.73	89.23		
Charges constatées d'avance (3)	2 023.05		2 023.05	3 805.37	-1 782.32	-46.84		
Total III	11 487 051.92	4 259 823.22	7 227 228.70	7 499 826.13	-272 597.43	-3.63		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 922 127.00	5 817 346.26	13 104 780.74	13 078 460.63	26 320.11	0.20		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 224 561.32

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 111 204)	111 204.00		111 204.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 171 548.36		1 171 548.36			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	476 921.51		476 921.51			
	Réserves statutaires ou contractuelles	8 932 425.30		8 932 425.30			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	655 205.19		887 951.94		-232 746.75	-26.21
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	104 245.48		-172 746.75		276 992.23	160.35
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	11 451 549.84		11 407 304.36		44 245.48	0.39	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 200 000.00		1 200 000.00			
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses			4 046.26		-4 046.26	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 995.89		3 213.03		-1 217.14	-37.88
	Dettes fiscales et sociales	29 935.01		40 576.98		-10 641.97	-26.23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400 000.00		400 000.00				
Autres dettes	21 300.00		23 320.00		-2 020.00	-8.66	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 653 230.90		1 671 156.27		-17 925.37	-1.07
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		13 104 780.74		13 078 460.63		26 320.11	0.20

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 653 230.90 1 671 156.27

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 128.00	7 128.00			
Autres produits				5.01	-5.01	-100.00	
Total des Produits d'exploitation (I)			7 128.00	7 133.01	-5.01	-0.07	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			129 815.60	143 548.66	-13 733.06	-9.57	
Impôts, taxes et versements assimilés			32 440.06	7 176.42	25 263.64	352.04	
Salaires et traitements			40 138.77	56 507.03	-16 368.26	-28.97	
Charges sociales			13 473.06	19 374.00	-5 900.94	-30.46	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 082.46	1 477.25	-394.79	-26.72	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				90 665.06	-90 665.06	-100.00	
Dotations aux provisions							
Autres charges			11.78	0.43	11.35	NS	
Total des Charges d'exploitation (II)			216 961.73	318 748.85	-101 787.12	-31.93	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-209 833.73	-311 615.84	101 782.11	32.66	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	284 035.61		194 557.13		89 478.48	45.99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	50 000.00		58 524.49		-8 524.49	-14.57
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			10 137.58		-10 137.58	-100.00
Total V	334 035.61		263 219.20		70 816.41	26.90
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 600.00		9 600.00			
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 816.40		18 400.72		-8 584.32	-46.65
Total VI	19 416.40		28 000.72		-8 584.32	-30.66
2. Résultat financier (V-VI)	314 619.21		235 218.48		79 400.73	33.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	104 785.48		-76 397.36		181 182.84	237.16
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			102 952.53		-102 952.53	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300 000.00				300 000.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	300 000.00		102 952.53		197 047.47	191.40
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	540.00		196 160.31		-195 620.31	-99.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	300 000.00		3 141.61		296 858.39	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	300 540.00		199 301.92		101 238.08	50.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-540.00		-96 349.39		95 809.39	99.44
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	641 163.61		373 304.74		267 858.87	71.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	536 918.13		546 051.49		-9 133.36	-1.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	104 245.48		-172 746.75		276 992.23	160.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 104 780.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 104 245.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 287		
TOTAL	39 287		
Autres participations	6 795 788		
Autres titres immobilisés	300 000		600 000
TOTAL	7 095 788		600 000
TOTAL GENERAL	7 135 075		600 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 287	39 287
TOTAL			39 287	39 287
Autres participations			6 795 788	6 795 788
Autres titres immobilisés		300 000	600 000	600 000
TOTAL		300 000	7 395 788	7 395 788
TOTAL GENERAL		300 000	7 435 075	7 435 075

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 315	1 082		2 398
TOTAL	1 315	1 082		2 398
TOTAL GENERAL	1 315	1 082		2 398

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 082				
TOTAL	1 082				
TOTAL GENERAL	1 082				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.1789	621 409			621 409

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Evaluation des amortissements

été ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	89 125
Autres créances	10 694
Total	99 819

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	4 011
Autres dettes	21 300
Total	25 311

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 023
Total	2 023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		52 000
Placement SIPAREX engagement restant 311218	52 000	
Total (1)		52 000

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% -SAS TERRA FORESTA -SAS BASE DE LOISIRS DU LAC D - Participations détenues entre 10 et 50 % -SAS LES 6 + -SCI SCI L'HOTEL	171 440		99,99					36 860	-18 652	
	3 000 000		79,20						-198 403	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	10 000		20,00					541 520	-9 778	51 600
	1 390 000		18,60						384 034	